



© Midi-Pyrénées coop'dev'

midi-pyrénées
coop'dev 

AU SERVICE DES ACTEURS DE LA COOPÉRATION
ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALES

Rapport d'activités 2012

Midi-Pyrénées coop'dev'
Hôtel de Région,
22 bd du Maréchal Juin,
31406 Toulouse cedex 9

Tel : 05 62 24 04 82
Courriel : contact@mpcoopdev.org
www.mpcoopdev.org

L'association en chiffres

1 réseau multi-acteurs

81 membres réunis au sein de 3 collèges, acteurs publics, associations, entreprises

1 bureau composé de 17 membres qui se réunissent une fois par mois

1 Grand conseil composé de 41 membres qui se retrouvent tous les trimestres

1 agora annuelle qui a rassemblé 311 acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en 2012

Sommaire

Introduction.....	4
Origine et création de l'association	4
L'Assemblée générale constitutive	5
Gouvernance.....	5
Financements et soutiens	6
Actions 2012.....	7
La structuration de l'association.....	7
Le développement d'outils de communication.....	7
La participation à la semaine de la solidarité internationale.....	7
L'organisation de l'Agora de la coopération et de la solidarité internationales	7
L'organisation de l'Agora de la coopération et de la solidarité internationales	8
Programme de la 2 ^{ème} agora du 24 novembre 2012	9
Perspectives 2013	10
Annexes	11
Annexe 1 : Synthèse des ateliers de la 2 ^{ème} Agora du 24 novembre	11
Annexe 2 : Synthèse du questionnaire bilan de l'Agora 2012	22
Annexe 3 : Les membres de Midi-Pyrénées coop'dev' en 2012	25

Introduction

Midi-Pyrénées coop'dev',
Un réseau pour s'informer, se former, mutualiser, se rencontrer, créer des synergies....

L'association Midi-Pyrénées coop'dev' est issue de la démarche de concertation engagée par la Région Midi-Pyrénées avec les acteurs de la coopération et de la solidarité internationales.

Créée en juillet dernier, elle est au service de ces acteurs (collectivités et services publics, associations et entreprises). Son objectif, favoriser leur mise en réseau pour défendre des valeurs communes, améliorer les pratiques, mutualiser les moyens, valoriser les actions.

L'année 2012 a été une année de mise en route riche de rencontres, d'engagements de ses membres et de volonté de faire ensemble. La construction de l'association n'aurait en effet pu se concrétiser sans l'investissement et la disponibilité des membres et notamment ceux du Bureau et du Grand conseil.

Les initiatives et débats qui ont eu lieu en 2012 ont permis aux acteurs de se retrouver autour de valeurs communes et d'identifier un certain nombre de besoins pour plus d'efficacité et de concertation.

Si un long chemin reste encore à parcourir, le mouvement est à présent enclenché pour répondre aux attentes des acteurs et montrer le dynamisme de notre territoire en matière de coopération et de solidarités internationales.

Origine et création de l'association

La région Midi-Pyrénées compte un grand nombre d'acteurs engagés dans des actions de coopération et de solidarité internationales (collectivités, universités, organisations de solidarité internationales, entreprises...) qui mènent ou soutiennent des actions dans les pays du sud, sensibilisent le public, proposent des initiatives citoyennes. Si ces démarches reflètent le dynamisme de nos territoires, elles sont parfois menées de façon isolée et limitée.

Après une large consultation des acteurs de Midi-Pyrénées engagés dans la coopération et la solidarité internationales, la Région Midi-Pyrénées a organisé le 3 octobre 2011, la 1ère agora régionale de la coopération et de la solidarité internationales qui a réuni plus de 380 acteurs pour une journée de capitalisation et d'échanges. Lors de ce premier rendez-vous fondateur, les participants à l'Agora ont ciblé des besoins précis, parmi lesquels :

- L'élaboration d'une base de données des acteurs concernés et d'un portail Internet régional
- La facilitation des échanges d'expériences et de connaissances quant aux pratiques à développer et celles à éviter
- Un effort pour informer et sensibiliser la population ainsi que des acteurs intéressés par la coopération et la solidarité internationales
- La mise en place d'un agenda collectif partagé
- L'organisation annuelle de l'Agora, manifestation d'échanges et de débats ouverte à l'ensemble des acteurs régionaux de la coopération (décentralisée) et de la solidarité internationales

L'état des lieux de la coopération et de la solidarité internationales en Midi-Pyrénées présenté lors de l'Agora a également permis de conclure à la nécessité d'une action collective favorisant la mutualisation des moyens et des outils et les échanges entre des acteurs de secteurs différents dans un réseau structuré et visible.

L'Assemblée générale constitutive

Le 9 juillet 2012, l'association Midi-Pyrénées coop'dev' est donc créée avec pour mission de mettre en œuvre ces différents objectifs. L'Assemblée générale constitutive a approuvé les statuts de l'association, le barème des cotisations, le budget prévisionnel et la charte de l'association. Elle a également élu son conseil d'administration pour trois ans.

Midi-Pyrénées coop'dev' compte depuis ce jour 77 membres fondateurs. Ils sont répartis au sein de **trois collèges** :

- **les organismes publics** : collectivités territoriales, des universités, établissements publics de coopération intercommunale, hôpitaux, agences publiques, chambres consulaires (17 membres).
- **les associations** : associations de solidarité internationale (ASI), organisations non gouvernementales (ONG), organisations de solidarité internationale issues des migrations (OSIM), collectifs associatifs régionaux... (23 membres dont 6 collectifs)
- **les acteurs économiques** : entreprises de l'économie sociale et solidaire (coopératives), fondations et fonds d'entreprises engagés dans des projets de coopération (décentralisée) et de solidarité internationales (2 membres).

Gouvernance

L'association est composée de **membres adhérents** (cf. annexe 1 liste des membres 2012) qui élisent en leur sein un Grand conseil

Le **Grand conseil**, élu pour trois ans, est composé de trente représentants maximum par collège soit 90 membres. Le collège des associations est complet, les collectifs disposant de 2 représentants.

Collège Acteurs publics	Collège Associations	Collège Acteurs économiques
Agence de l'Eau Adour Garonne CA Grand Cahors CA Grand Tarbes (à confirmer) CA Sicoval CC Vals et Plateaux des Monts de Lacaune CCIT Chambre régionale d'agriculture ERASS - CHU Toulouse (à confirmer) Mairie d'Auch Mairie de Goyrans Mairie de Mondonville Région Midi-Pyrénées Sciences Po Toulouse	09 Cameroun ACAD ADEPASE 31 Agir Abcd ASODIA ASSA ATOPIA CCFD Terre Solidaire CHAMP (collectif) COSIMIP (collectif) Cotravaux Midi-Pyrénées (collectif) CROSI (collectif) CVESMP (collectif) Electriciens sans frontières GREF GRERA Léo Lagrange Lot Ligue de l'enseignement Midi-Pyrénées OICD Pour l'amour de l'Orient REVOSI (collectif) SIAD Tet-Llä Via Brachy Via Sahel Toulouse	Alternatives énergétiques Irrijardin

Le Grand conseil, désigne en son sein **un Bureau** également élu pour trois ans ; il est composé :

- **d'un Président :**
Henri Arévalo, Communauté d'agglomération Sicoval
- **d'un Trésorier :**
Olivier Delbos, Communauté de communes des Vals et Plateaux des Monts de Lacaune.
- **d'un Secrétaire :**
Gérard Onesta, Région Midi-Pyrénées
- **de Vice- présidents représentant chaque collège :**
Alain Di Crescenzo, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse,
Bertrand Raffier, CROSI : Collectif régional des organisations de solidarité internationale de
Midi-Pyrénées
Yves Allibert, Irrijardin
- **de Membres :**
Elodie Avignon, 09 Cameroun, Nicole Bouchou, ASSA, Jean-Louis Cazaubon, Chambre
régionale d'agriculture, Renaud David, Alternatives énergétiques, Alain Dutemps, Agence
de l'Eau Adour-Garonne, Jean-Pierre Espiau, Mairie d'Auch
Huguette Ferial, Mairie de Mondonville, Christian Marquestaut, ASODIA,
Jean-Pierre Pichounel, Léo Lagrange Lot, Jean-Louis Robert, Mairie de Goyrans,
Mad Vaumarne, GREF

Le Bureau de Midi-Pyrénées coop'dev' se réunit chaque 3^{ème} lundi du mois, le Grand conseil se réunit tous les trimestres. L'assemblée générale est annuelle.

En 2012, le Bureau de Midi-Pyrénées coop'dev' s'est réuni le 9 juillet, le 27 août, le 24 septembre, le 22 octobre, le 16 novembre et le 17 décembre.

Le Grand conseil s'est réuni le 9 juillet et le 17 décembre.

Le 24 novembre 2012, l'Assemblée générale extraordinaire a validé l'adhésion de quatre nouveaux membres.

Financements et soutiens

En 2012, **la Région Midi-Pyrénées**, à l'initiative de la création de l'association a soutenu Midi-Pyrénées coop'dev' à hauteur de 50 % de ses dépenses. Les services de la région et notamment de la direction des Affaires Européennes et de la Coopération Décentralisée ont par ailleurs apporté un appui technique et logistique important au moment de la création de l'association, de l'organisation de l'Agora et lors des réunions organisées par l'association.

La communauté de commune du Sicoval a accordé une subvention de 3000 € à Midi-Pyrénées coop'dev', le service Coopération décentralisée s'est également beaucoup investi lors de la création de l'association et de l'Agora. Depuis le 1^{er} octobre, elle met également à disposition un bureau équipé pour la coordinatrice de l'association.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse a versé une subvention de 10 000 € permettant la prise en charge de la location du site d'Entiore, qui a accueilli l'Agora. Un soutien logistique important de la part de ses services a contribué à la réussite de cet événement.

La structuration de l'association

Au cours de ses premiers mois d'activité, l'association s'est attachée à consolider son réseau de membres, mettre en place une équipe opérationnelle, structurer son organisation et son mode de fonctionnement et créer des groupes de travail et commissions.

- 5 nouveaux membres ont adhéré à Midi-Pyrénées coop'dev'
- Une coordinatrice a été recrutée d'octobre à décembre
- Les groupes de travail : *communication* et *événements* se sont mis en place
- Les commissions *éducation au développement*, *formation* et *énergie* sont opérationnelles

La coordinatrice comme les groupes de travail et commissions, se sont dans un premier temps consacrés à l'organisation de l'Agora et à l'élaboration de premiers outils de présentation de l'association (site Internet, plaquette, kakémono...)

Le développement d'outils de communication

Le site Internet : une première version du site Internet de Midi-Pyrénées coop'dev' a été initiée pour permettre l'inscription en ligne à l'Agora de la coopération et de la solidarité internationales, la présentation de l'association et la publication du programme, bilan et photos de l'Agora. Le site Internet sera finalisé en 2013 avec notamment la réalisation de l'annuaire des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales.

Afin de pouvoir présenter l'association lors de forums et rencontres, une première plaquette de présentation tout public a été réalisée ainsi que deux kakemonos.

La participation à la semaine de la solidarité internationale

A l'invitation du Crosi, le président de Midi-Pyrénées coop'dev' Henri Arévalo est intervenu lors de la soirée d'ouverture de la semaine de la solidarité internationale au Centre culturel Alban Minville à Toulouse. Midi-Pyrénées coop'dev' était également présente lors du forum de la solidarité internationale place du Capitole à Toulouse.

Le président est intervenu lors du forum de l'économie sociale et solidaire où l'association avait également un stand.



© Crosi

L'organisation de l'Agora de la coopération et de la solidarité internationales

Un grand nombre de membres de Midi-Pyrénées coop'dev' et en particulier les membres du bureau se sont fortement investis dans la préparation de la deuxième édition de l'Agora de la coopération et de la solidarité internationales : Participations aux nombreuses réunions de préparation, recherche d'intervenants, construction des ateliers, élaboration des outils de communication, mobilisation des acteurs...



© Midi-Pyrénées coop'dev'

Ils ont ainsi contribué à la réussite de cet évènement qui a réuni, le 24 novembre 2012 à Entiore, 311 participants issus de 153 structures autour d'un programme riche et varié. Les ateliers du matin ont été animés par des membres du bureau de Midi-Pyrénées coop'dev' avec la participation de personnes ressources qualifiées sur les thématiques traitées.



© Midi-Pyrénées coop'dev'

L'après-midi, en séance plénière, a été consacré à la réflexion autour des effets et contres effets de la coopération internationale grâce aux éclairages de 3 intervenants. La deuxième partie de l'après-midi a été réservée un temps d'échange avec le ministre délégué chargé du développement Pascal Canfin.

D'après le questionnaire d'évaluation transmis aux participants, ces derniers ont été globalement très satisfaits de la journée, tant en terme d'organisation que de contenu. Des améliorations pourront toutefois être apportées pour les prochaines éditions sur le temps de restitution des ateliers par les étudiants de Sciences Po qui devront à l'avenir être mieux accompagnés.

La coordination des intervenants dans le cadre de la conférence plénière devra s'effectuer plus en amont, un temps un peu plus long pour les ateliers pourrait être prévu.



© Midi-Pyrénées coop'dev'

Programme de la 2^{ème} agora du 24 novembre 2012

Lieu : Entiore

Matin

Accueil des participants

Ouverture de l'Agora

Francis Larue, Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse

Gérard Onesta, vice président de la Région Midi-Pyrénées

Henri Arévalo, Président de Midi-Pyrénées coop'dev'

5 ateliers

- Communiquer sur la coopération et la solidarité internationales : enjeux, cibles et vecteurs
- La formation des acteurs : entre professionnalisme et militantisme
- Collectivités et associations : du soutien au partenariat
- Entreprises et associations : les synergies possibles
- Éducation au développement et à la solidarité internationales : se coordonner pour mieux agir ensemble Cf. annexe 1 : restitution des ateliers

Et 2 conférences

- Les volontariats internationaux d'échange et de solidarité en Midi-Pyrénées : Bilan et perspectives de l'étude conduite par France Volontaires et la Région Midi-Pyrénées :
Ismaila Diagne, Secrétaire Général de France Volontaires
Eve Perez, Chargée d'étude
Pierre Revel, Chargé de mission pour les Régions Sud, France Volontaires
- La loi Oudin, problématique de l'eau
Alain Dutemps, Conseiller du Directeur général, Agence de l'Eau Adour-Garonne

Repas et temps d'échanges informels

Après-midi

Restitution des travaux des ateliers

Par les étudiants de l'IEP Toulouse, animation par **Marie Odile Delcamp**, Conseillère régionale Midi-Pyrénées, Présidente de la Commission Europe et Coopération décentralisée

Conférence-débat

Coopérations et solidarités internationales : effets et contre effets, regards et contre-regards animée par **Gérard Onesta**, Vice-président de la Région Midi-Pyrénées.

Avec les interventions de :

Momar Kane, Enseignant à l'Université de Toulouse le Mirail

Irénée Karfazo Domboue, Enseignant à l'Université Paul Valéry de Montpellier

Mokhtar Trifi, Président d'honneur de la Ligue tunisienne des Droits de l'Homme

Intervention

Pascal CANFIN, Ministre délégué chargé du Développement
Echanges avec la salle

Conclusions

Alain Di Crescenzo : président de la chambre de commerce et d'industrie de Toulouse

Martin Malvy, Ancien ministre, Président de la Région Midi-Pyrénées

Henri Arévalo, Président de Midi-Pyrénées coop'dev'



Perspectives 2013

Forte de ces premières initiatives positives engagées en 2012 et de l'implication de ses membres pour construire un réseau favorisant les échanges, les synergies et la communication entre acteurs, Midi-Pyrénées coop'dev' souhaite mettre en œuvre pour les trois prochaines années un plan d'action ambitieux à la hauteur des enjeux et des attentes.

Cinq missions principales ont d'ores et déjà été identifiées:

- Collecter et organiser les données sur la coopération et la solidarité internationale en Midi-Pyrénées
- Favoriser les échanges et la collaboration entre les membres
- Renforcer la qualité et l'efficacité des actions de coopération et de solidarité internationales
- Sensibiliser et éduquer au développement et à la solidarité internationale
- Assurer une fonction d'interface entre le Ministère des Affaires Etrangères et les acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en région

La priorité sera donnée en 2013 à la réalisation de l'annuaire des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales en Midi-Pyrénées, l'élaboration d'un site Internet au service des acteurs et vitrine du dynamisme de la solidarité internationale en Midi-Pyrénées, la structuration, la consolidation et le développement du réseau de l'association. Des rencontres dans les différents départements seront organisées ainsi qu'une nouvelle édition de l'Agora de la solidarité internationale. Les commissions travailleront à l'identification des besoins et à la mise en place d'outils favorisant l'échange et le renforcement des capacités des membres.

Annexes

Annexe 1 : Synthèse des ateliers de la 2^{ème} Agora du 24 novembre

Atelier 1 : Communiquer sur la coopération et la solidarité internationales : Enjeux, cibles et vecteurs

Modératrice : Huguette Ferial, maire adjointe à la culture et à la communication à Mondonville, et membre du bureau Midi-Pyrénées coop'dev'.

Intervenants : Mireille Sels Cazaux, consultante en communication et Elodie Hérisson, responsable de communication pour Avocats Sans Frontières France.



© Midi-Pyrénées coop'dev'

Objectif de l'atelier

Faire émerger des pistes, des outils, pour travailler sur la communication des structures qui œuvrent à la coopération et à la solidarité internationales.

Parmi les participants à l'atelier, sept personnes sur dix-huit consacrent leur temps de travail à la communication. Pour les autres, il s'agit souvent d'un travail supplémentaire réalisé dans la mesure des capacités de l'association.

L'atelier s'est ouvert par les témoignages des participants sur leur perception de la communication et leurs attentes de cet atelier.

Deux grands axes ont émergé à l'issue de ce tour de table :

- -Certains participants sont venus pour créer des échanges, des réseaux, des synergies
- -D'autres sont présents pour avoir des retours d'expériences et pour améliorer leur communication.

L'atelier a davantage répondu à la deuxième préoccupation. La création de synergies, de réseaux et la possibilité d'échanger était l'un des objectifs de l'Agora, mais pas le cœur de l'Atelier sur la communication.

Retour sur les principes et les objectifs de la communication

L'outil de communication n'est pas une finalité en soi, ce n'est pas la première chose sur laquelle il faut se précipiter ! Comme le terme l'indique, il s'agit avant tout d'un outil... qui sert une stratégie définie suite à une réflexion.

Première étape en communication :

Se poser la question : « par quelle étape commencer lorsqu'on veut communiquer » ?

Propositions évoquées par les participants :

- Déterminer/identifier les cibles
- Pourquoi communiquer ?
- Définir le message

- Qui est-on ?
- Valoriser l'activité
- Quels sont les obstacles ? Grâce à quel outil peut-on franchir ces obstacles là ?
- Quels sont les outils de communication pour convaincre ?
- Qui parle ?
- Comment convaincre ?
- Quel est l'impact envisagé ?
- Quels sont les besoins en fonction de la culture à laquelle on a affaire ?

La mise en œuvre de la communication nécessite la création d'outils de communication et la mise en place de ceux-ci.

Les principes de la communication :

- La communication n'est pas réservée aux riches. En tant que membres d'une association, on est déjà nous-mêmes un vecteur de communication.
- La communication doit s'inscrire dans le projet associatif. Ce n'est pas un gadget.
- Une communication externe réussie commence par une communication interne efficace. C'est son prolongement. Il est nécessaire de s'assurer qu'en interne tout le monde partage la même vision de ce qu'est l'association et de ses valeurs, de ce qu'est le projet, de qui parle à qui...

En général, la communication poursuit 3 grands objectifs :

- **Un objectif de notoriété** : se faire connaître, rentrer dans l'univers de référence sur le champ de la coopération et de la solidarité vers les publics qu'on veut toucher (partenaires, financeurs...)
- **Un objectif d'image ou de lisibilité.**

En communication, on a une image objective, c'est à dire ce qu'on est réellement. De cette image objective, il y a l'image que l'on veut donner, comment on veut être perçu par les gens : il s'agit de l'image voulue. Cependant, il existe également une image perçue : comment les gens nous voient. La communication, c'est faire coïncider l'image voulue et l'image perçue. La condition à cela c'est que l'image voulue soit en cohérence avec l'image objective.

- **Un objectif de comportement** : influencer sur le comportement du public visé.

L'outil de communication ne vient que mettre en forme une réflexion, une stratégie déjà établie.

La méthodologie de la communication

Quelques pistes pour commencer sa communication (de manière schématique)... cette méthodologie est adaptable, et les participants y piochent ce qui les intéresse pour ensuite l'adapter à leur propre structure !

Il faut bien comprendre pourquoi on veut communiquer ? Exemples : récupérer des dons, convaincre et fidéliser des bailleurs...

Les 4 grandes étapes de la communication

- Préciser les **résultats attendus**. Vers quoi veut-on aller ?
- Réfléchir aux **moyens** qu'on va mettre en œuvre (outils de communication, supports, faire appel à des médias...) et penser aux moyens budgétaires. Quelle part du budget est-on prêt à allouer à la communication ?
- Mettre en place **le message** et l'adapter à une cible, toujours pour répondre à la question : pourquoi je veux communiquer ? Remarque : ici encore, il est important d'être en adéquation à l'interne pour pouvoir l'être à l'externe
- Définir un **ambassadeur, un porte-parole**. Par exemple : Si on parvient à avoir un entretien avec un journal connu et que le bénévole n'est pas en phase avec les objectifs de l'association... la communication est fichue ! Il faut toujours briefer les personnes qui vont être amenées à rencontrer des partenaires, ou désigner un ambassadeur, un porte-parole de l'organisation.

Cette méthode est applicable par tous les organismes, quels que soient leur taille, leur budget...

Outils à destination de la communication interne et externe

Exemples d'outils utilisables par tous :

- Un **rapport d'activité annuel**. Il peut être court, du moment qu'il est chiffré et transparent. Il s'agit aussi d'une concrétisation en images des actions mises en place. Ce rapport est à destination des bailleurs, des partenaires, mais peut aussi s'adresser à des personnes que l'on ne connaît pas et qui pourraient se rallier à l'association.
- Une **plaquette**. A distribuer. Elle doit illustrer les activités/projets de l'association, donner des chiffres clés.
- Un **fichier-presse**
- Un **bulletin interne**. Cela peut être un mail pour communiquer avec les membres de l'association. Exemple : une lettre d'information interne.

Il faut une complémentarité entre ces outils.

Attentes des participants à l'attention de Midi-Pyrénées coop'dev'

- Attentes importantes concernant la Commission de Communication : mise en ligne d'un annuaire, de fiches présentant les actualités de chaque organisme... Et volonté de participer à cette Commission de Communication.
- Intérêt pour des modules de formation stratégique et technique, ainsi que pour des ateliers thématiques (concertation et échange d'expériences et de pratiques entre les participants)
- Mise en réseau des participants via Midi-Pyrénées coop'dev'
- Souhaiteraient de l'aide pour monter des dossiers de partenariats, de financements.
- Attendent de Midi-Pyrénées coop'dev' qu'elle soit une vitrine (rayonnement pour les associations et gain de notoriété)

Atelier 2 : Formation des acteurs : entre professionnalisme et militantisme

Modérateurs : Mad Vaumarne et Jean Pierre Pichounel, membres du bureau de Midi-Pyrénées coop'dev'

Intervenants et déroulement de l'atelier

Julie Cabot Nadal, CAIRN, Denis Requier Desjardins, IEP Toulouse, Frantz Cadet, CHAMP Haïti, Nadège Chancel, Agence de l'eau - Adour Garonne, Helene Cettolo, CCFD - Terre solidaire, Gaétan Cabie, Via brachy

Table ronde et débat autour des enjeux et problématiques de la formation des acteurs de la solidarité internationale : entre besoin d'expertise et de professionnalisation et militantisme.



© Midi-Pyrénées coop'dev'

Les enjeux

- **L'exigence de l'expertise**

Depuis les années 80, les associations de solidarité internationales sont confrontées à de nouvelles exigences formulées par les bailleurs, les médias et les citoyens qui ont de plus en plus accès aux informations concernant la qualité du travail réalisé sur le terrain. Une nouvelle revendication est née : celle d'évaluation et d'expertise. Parallèlement, la complexification du terrain s'accroît au niveau géopolitique et la montée en puissance des ONG entraîne aussi des enjeux de concurrence entre elles.

Pour répondre à ces nouvelles exigences, les ONG vont donc mieux prendre en charge les notions de compétence, de salarisation et de formation des acteurs. On s'accorde sur l'idée que les acteurs doivent posséder un certain nombre d'outils logistiques et de compétences. De nouveaux métiers émergent alors : logisticien, coordinateur, administrateur, etc.

- **L'émergence de formations académiques**

On assiste donc à la création de formations académiques destinées à faire acquérir des compétences professionnelles en termes de solidarité internationale. La notion de « carrière » dans la solidarité internationale apparaît, les acteurs vont être amenés à travailler dans différents secteurs et avoir un itinéraire professionnel discontinu.

Cette nouvelle donne renvoie à la professionnalisation d'un secteur par rapport à certaines représentations pouvant poser problème : qu'est-ce qu'une carrière dans le secteur de la solidarité internationale ? Ceci renvoie aussi à des disparités qui se creusent entre les ONG, puisque certaines organisations vont avoir la capacité de recruter ce type de professionnels tandis que d'autres n'en auront pas les moyens.

- **Et le « Sud » dans tout ça ?**

Lorsque l'on parle de solidarité internationale, on a souvent tendance à oublier ceux à qui elle est destinée. On peut se demander si les experts ne tiennent pas trop compte de la géopolitique, des exigences des bailleurs et pas suffisamment de la situation des peuples auprès desquels ils interviennent. Sur le terrain, la différence de niveau de vie et certaines attitudes augmentent encore le fossé entre intervenants étrangers et populations. Il serait plus que souhaitable que les acteurs internationaux tiennent compte du leadership parmi les acteurs compétents de la société civile locale. Il faudrait donc tendre vers davantage de coopération entre les peuples en matière de solidarité internationale. Le partenariat doit être au centre des actions, il ne faut pas oublier que l'intervention repose d'abord sur un échange entre intervenants et « bénéficiaires ».

- **La participation et la formation comme vecteur de réussite**

En mission, il est en effet important de remettre les « bénéficiaires » au centre de ses actions et organiser son intervention en fonction de leurs besoins et de leurs compétences. Il est nécessaire de construire des réseaux mais surtout former les populations locales. Il serait également souhaitable que les acteurs de la solidarité internationale aient des missions plus longues sur le terrain, car une réelle immersion favorise la compréhension et le respect des spécificités culturelles et donc un meilleur travail de terrain auprès des populations visées par les projets.

- **Expertise versus militantisme ?**

Une expertise est donc nécessaire mais il ne faut pas oublier la dimension militante d'un engagement dans la solidarité internationale. Un des objectifs actuels des ONG est effectivement la performance. On note que la logique du « pourquoi se mobiliser ? » a tendance à disparaître derrière le « comment se mobiliser ? ».

- **La complémentarité des regards d'experts et de militants**

L'action militante se définit d'abord comme une production de sens, il y a derrière des valeurs et l'idée principale est de transformer une société. Pourtant à l'heure actuelle, on a tendance à considérer militantisme et bénévolat comme synonyme d'amateurisme et l'on valorise la modèle du militantisme d'expertise ce qui a tendance à limiter la compétence à des acteurs extérieurs ne partageant pas nécessairement les valeurs de l'ONG.

Echanges

Plusieurs points ont été discutés qui reprennent ou prolongent les thèmes déjà abordés par les intervenants de la table ronde.

- **Celui de la démarche, du positionnement de nos associations**

On ne peut faire l'impasse sur nos engagements, les représentations du monde plus ou moins marquées par l'ethnocentrisme, qu'elles induisent. De même que les choix politiques des bailleurs, influencés par la mondialisation, peuvent ne pas répondre aux réels besoins des populations.

Si l'assistance, l'aide sont demandées et nécessaires, elles gagnent ou gagneraient à être dans la co-construction : s'appuyer sur des personnes locales qui sont déjà formées, ont des compétences mais manquent de moyens et accompagner ce qui est déjà en place en mutualisant outils et compétences.

Cela suppose des savoirs, en géo politique, sur les cultures des populations et plus de lien ici et là bas, avec des spécialistes de ces questions. Ainsi, les enjeux seraient en phase avec les valeurs portées de part et d'autre.

L'attitude, parfois, sur le terrain des personnels ONG et associations (train de vie) peut aller à l'encontre des objectifs poursuivis.

- **Celui de l'efficacité**

Il est lié à la question de l'échelle, la réalité du partenariat semble ou semblerait meilleure avec des actions mieux ciblées de petites associations plus proches du terrain. Mais le processus de technicité à l'œuvre peut heurter la démarche militante et parfois l'invalider.

La complexité des terrains et le saupoudrage autant que l'accumulation des missions sans forte coordination peuvent nuire aux résultats attendus. Les copier-coller de structures occidentales en décalage par rapport aux pratiques locales sont également souvent inappropriés.

Une présence sur le terrain plus longue est aussi à mettre en rapport avec la pérennité des actions.

Questionnement des participants sur le rôle de Midi-Pyrénées coop' dev'

Quelles actions soutenir ? Celles des grandes structures parfois détachées des enjeux réels du terrain et donc partiellement inefficaces ou des petites structures, positionnées très localement, avec des actions ponctuelles et donc une efficacité moindre ? Quelles formations mettre en place pour répondre aux besoins des associations adhérentes de Midi-Pyrénées coop'dev' ?

Atelier 3 : Collectivités et associations : du soutien au partenariat

Modérateur : Olivier Delbos, Communauté de Communes Vals et Plateaux des Monts de Lacaune, trésorier de Midi-Pyrénées coop'dev,

Intervenants : Fatma Adda, membre de la commission coopération décentralisée du conseil régional Midi-Pyrénées, Jean-Louis Barraud, président de l'ONG Essor



© Midi-Pyrénées coop'dev'

Objectifs de l'atelier

Définir des pistes pour aller au delà du simple rapport unilatéral de financement, construire une relation élaborée et des échanges, consolider un partenariat naissant, rendre visible les projets pour plus de coopération et de mutualisation favorisant l'efficience.

Ce que peuvent apporter les associations aux collectivités : leur ancrage sur le terrain sur le long terme, un maillage d'associations sur place, une connaissance des besoins de la population, une expertise technique, un réseau, une activité de conseil.

Ce que peut apporter la région aux associations : Travailler par zone et par thématiques, soutenir les initiatives, travailler sur la durée via un plan pluriannuel. Permettre aux associations de s'inscrire dans un projet plus large. Proposer une politique de coopération structurée autour de 3 priorités : éducation et formation, sécurité alimentaire et adaptation au changement climatique. Donner de la visibilité aux projets portés par les associations sur le territoire, faire prendre conscience aux citoyens des enjeux de développement. Rendre légitimes les actions des associations œuvrant sur le terrain.

Problèmes soulevés

- Manque de souplesse des collectivités locales lorsqu'elles sont sollicitées par les associations (toutes les initiatives des associations ne rentrent pas dans les critères définis par certaines collectivités : exemple : nécessité pour la région que les projets des ONG soient pluriannuels (3 ans) et que les associations restent dans les thématiques portées par celle ci.
- Certaines associations rapportent un manque de lisibilité des critères de financement des projets par certaines collectivités.
- Les petites associations ont particulièrement besoin de l'aide technique/financière des collectivités. Une ONG reconnue et d'importance est plus en capacité de diversifier ses sources de financement

Les enjeux

- Créer un partenariat entre les associations et les collectivités : de relations de conseil à un partenariat : définir ensemble les orientations du projet et que les collectivités en soit tout autant acteurs.
- Le partenariat collectivité / ONG doit permettre la mise en place des dynamiques de développement sur les territoires, des synergies.

- ONG et collectivités ont chacune une expertise : la collectivité de par la pluralité de ses missions et sa connaissance des procédures administratives a de multiples compétences mobilisables pour aider les ONG, et les ONG peuvent aider par leur connaissance du terrain les collectivités (notamment celles de petite taille) qui veulent engager des actions de coopération décentralisée.
- Une multiplicité de partenariats possibles (collectivités-collectivités, région-communes, collectivités-associations, région-associations etc.).

Pistes d'actions pour Midi-Pyrénées coop'dev' émises par les acteurs

Midi-Pyrénées coop'dev' pourrait favoriser :

- La mise en place de formations pour les associations, notamment sur le montage de dossiers administratifs et financiers.
- En termes de coopération décentralisée, le renforcement des partenariats de région à région en s'adaptant aux spécificités institutionnelles locales pour compléter l'action des ONG au niveau local.
- La mise en place de projets de coopération associations du Nord/associations du Sud.
- La centralisation des offres et des demandes : besoin d'une structure qui va référencer les besoins de chacun (financement, expertise, matériel...)
- Les transferts d'expérience entre ONG et Collectivités et la mise à disposition d'experts.
- Les partenariats entre les associations et les lycéens autour des projets d'avenir
- Les liens collectivités-entreprises pour une plus grande présence à l'Agora 2013
- La mise en place des formations où les acteurs des collectivités et des associations peuvent se retrouver et comprendre leurs objectifs respectifs (initiative de l'AFD : le CEFEL à Marseille).
- L'organisation de réunions plus thématiques (géographiques etc.) pour permettre aux acteurs de se rencontrer : Midi-Pyrénées coop'dev' pourrait initier cet évènement : mettre en réseau, notamment sur la formation.

Atelier 4 : Entreprises et associations, quelles synergies possibles ?

Modérateur : Didier Romeas, directeur d'ASODIA

Intervenants

Jean-Louis Cazaubon, Président d'Asodia, Yves Allibert, Président Directeur Général Irrijardin, Renaud David, Gérant Alternatives Énergétiques, Alternatives énergétiques et Irrijardin participent à des échanges et programmes de développement international.

Objectifs de l'atelier

L'objectif de l'atelier était de mettre en évidence les enjeux d'une coopération entre les entreprises et associations et de rechercher ce que chaque acteur peut apporter à l'autre.

Constats marquants

On ne peut plus faire de la coopération de la même manière qu'il y a 20 ans ? en raison notamment de :

- L'augmentation démographique dans les pays du Sud, dont découlent des enjeux sanitaires, alimentaires...
- La raréfaction des fonds publics.

Il faut favoriser des coopérations d'homologues à homologues.

2 enjeux émergents :

- Quelles réponses peuvent être apportées face à la raréfaction des fonds publics : ?
- Comment favoriser l'échange de compétences, d'expériences entre les associations et les entreprises ?

Exemple de synergie pour mettre en évidence les motivations des acteurs

L'association Asodia s'associe avec les entreprises Irrijardin et Alternatives énergétiques pour un projet de développement de périmètres maraîchers, ce qui pose évidemment la question de l'irrigation et donc des forages. Les entreprises apportent ici leurs **compétences techniques** (technologie de la micro-irrigation, énergies renouvelables) à l'association et elles en retirent un **bénéfice en terme d'image et une valorisation de leur démarche RSE**.



© Midi-Pyrénées coop'dev'

Les entreprises ont vocation à fédérer les équipes internes, grâce à un projet porteur de certaines valeurs et vecteur de cohésion et de performance (la démarche peut ne pas être forcément philanthropique car il y peut également y avoir un retour sur investissement via la défiscalisation). La synergie avec une association représente une opportunité pour l'entreprise qui peut bénéficier, au même titre que les bénéficiaires dans les Pays en développement d'un réel levier pour leur développement.

L'école d'ingénieurs de Purpan qui apporte des savoirs faire complémentaires en agriculture complète ce partenariat.

Problèmes soulevés

- L'adéquation avec un besoin local, importance de l'ancrage territorial du projet
- Le transfert et l'appropriation de la technologie pour assurer la pérennité du projet
- Le financement des projets et l'attribution de l'aide
- La concurrence entre les entreprises et les associations
- L'identification des compétences propres aux différents acteurs
- L'identification des besoins propres aux différents acteurs

Points importants ressortis de cet atelier, actions envisagées par les acteurs

Il semble indispensable d'avoir des permanents qui réalisent un **travail de terrain** afin de créer un lien avec le pays en question mais aussi avec la région d'implantation.

Des synergies de financement entre le public, le public-privé et le privé doivent être envisagées. Pour favoriser **une synergie d'acteurs et de moyens**.

Il est clair que tous les acteurs ont des offres et des attentes, il faut donc bien les déterminer puis les référencer et trouver un espace de dialogue pérenne pour encourager ces partenariats potentiels. Midi-Pyrénées coop'dev' pourrait jouer le rôle de relais. De plus, il semble utile de mobiliser les réseaux existants (MOUVES...).

Atelier 5 : Education au développement et à la solidarité internationale (EADSI) : se coordonner pour mieux agir ensemble

Modérateur : Bertrand Raffier, secrétaire du CROSI Midi-Pyrénées, vice-président de Midi-Pyrénées coop'dev'

Objectifs de l'atelier

- Identifier des pistes pour étendre la portée des actions d'EADSI existantes dans le contexte multi-acteurs de Midi-Pyrénées coop'dev',
- définir un rôle précis et concret que pourrait jouer Midi-Pyrénées coop'dev' pour aider au travail commun de ces acteurs.



© Midi-Pyrénées coop'dev'

Trois interventions introductives ont permis de tirer les enseignements de 3 expériences multi-acteurs :

Théophile Yonga (responsable de la promotion de la Solidarité Internationale au CROSI Midi-Pyrénées) : le forum d'ouverture de la Semaine de la Solidarité Internationale sur la place du Capitole à Toulouse est un bon exemple d'une manifestation multi-acteurs coordonnée avec un impact réel sur un grand public

Thierry Poser (président du REVOSI, professeur d'éducation socio-culturelle en lycée agricole) : la 5^{ème} mission de l'enseignement agricole vise la coopération internationale et l'ouverture, ce qui facilite la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, soit directement au niveau de l'enseignement, soit au travers d'associations comme le Club Unesco du lycée d'Auzeville. De nouvelles pistes ont été évoquées comme les actions intergénérationnelles (avec des maisons de retraite) ou la mise en place d'échanges de savoir-faire entre les pays du Sud et les territoires des lycées agricoles.

Benjamin Dumas (responsable des activités de Coopération Décentralisée au SICOVAL) : le SICOVAL, après avoir organisé des forums vers le grand public (auxquels participaient essentiellement des initiés), a décidé d'orienter son action de sensibilisation vers le milieu scolaire, en facilitant des interventions d'associations de Solidarité Internationale de son territoire et en fournissant des outils pédagogiques.

La suite de l'atelier avait pour objectif de donner la parole aux acteurs (associations, entreprises, collectivités et particuliers intéressés) de Solidarité Internationale. Ils ont été invités à présenter leurs expériences, décrire leurs projets, leurs moyens et outils de sensibilisation pour l'éducation au développement. Ils ont évoqué les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Constats, problèmes

Mobilisation de ressources publiques et moyens :

- Difficulté à mobiliser des fonds suffisants lorsqu'on souhaite monter une action d'EADSI d'envergure comme par exemple la coordination de la Semaine de la Solidarité Internationale.
- Rapport coûts/retombées souvent faible dans le cas de conférences auxquelles le public présent est souvent sensibilisé à des enjeux qu'il connaît déjà.
- Existence de blocages institutionnels, notamment dans le cas de projets au cœur du système éducatif.

Manque d'information, de coordination, de mutualisation :

- Manque de connaissances, d'informations sur toutes les initiatives qui se font dans la région.
- Problème de coordination entre actions portées par les différents acteurs qui ne se connaissent pas forcément alors qu'elles travaillent parfois sur les mêmes thématiques. Risques de répétition, de manque d'efficacité et de pertinence des actions. Les retombées seraient donc moins importantes qu'elles n'auraient pu l'être si une coordination existait.
- Problématique de l'évaluation que ces différents acteurs font. Quelle est la portée de ce type de manifestations ? Comment mieux mobiliser, mieux coordonner ?

Questions sur la démarche, le fond intellectuel :

- Le terme d'EADSI n'est peut-être pas très porteur et d'autre part, il fait référence au « développement »
- Attention aux dérives d'ethnocentrisme et de paternalisme qui sont liés à des décennies de coopération internationale.
- Problème de formation des éducateurs eux-mêmes : commencer par se former soi-même et se poser les bonnes questions entre acteurs de l'EADSI.
- Il faut sortir d'un cadre classique où l'on présente les actions qu'on fait sur le terrain : il faut se poser des questions sur les pratiques, mettre en avant d'autres types d'actions (notamment l'inter culturalité, l'enrichissement mutuel).

Enjeux

Au-delà de la sensibilisation à la coopération et à la solidarité internationales :

Comment faire travailler les différents acteurs publics, associatifs et économiques ensemble ? Parler de « multi acteurs » c'est parler de l'ensemble des structures qui prennent une part importante ou non sur le champ de la Solidarité Internationale (institutions, collectivités territoriales, entreprises, associations, particuliers intéressés...). L'atelier (dont plusieurs intervenants étaient instituteurs, professeurs...) a fait ressortir l'absence au sein de Midi-Pyrénées coop'dev' d'un acteur qui devrait être central : l'Education Nationale.

En découle une **démarche de mutualisation** des compétences et connaissances. Comment procéder ?

Propositions d'actions pour Midi-Pyrénées coop'dev'

Identification des acteurs et projets réalisés

Recenser l'existant : en termes d'acteurs, de projets, de publics

Analyser cet existant : en termes de compétences, d'évaluation de la retombée des actions, de repérage des bonnes pratiques

Nécessité de déconstruction : phase de réflexion

- Réflexion à mener sur le fond : sur quel type de développement et de solidarité internationale nous voulons éduquer ? Il semble nécessaire de se placer dans une remise en question de pratiques pouvant tendre vers une démarche ethnocentriste voire néo colonialiste et donc de mettre en avant l'inter culturalité (d'abord connaître l'autre, se renseigner sur les langues, histoires, structures des pays dans lesquels on a des projets) et l'échange en partenariat.
- Réflexion à mener sur la forme : qui éduquer, comment, pourquoi ? Est-ce que le terme d'EADSI est adapté ? Il faudrait peut-être trouver un nom à la fois plus léger, plus accrocheur et couvrant toutes les thématiques : peut-être moins prétentieux et qui reflète plus une démarche inter culturelle, d'échange plutôt que d'unilatéralité voire d'ingérence ?
- Concrétiser ces réflexions en définissant des critères de qualité (niveau de formation des éducateurs, grille d'évaluation d'une action ...)

Actions : appui technique, financier, pédagogique

- Mise en place d'appuis techniques : accès aux informations concernant les acteurs faisant de l'EADSI et les acteurs souhaitant mettre en place de l'EADSI dans leur structure, mise en place d'une procédure pour la réalisation d'EADSI en milieu scolaire (dans un cadre défini avec le Rectorat), grilles d'évaluation des actions d'EADSI
- Mise en place d'appuis pédagogiques : mutualisation d'outils pédagogiques, renforcement des centres de ressource existant, identification des formations (pour les formateurs en EADSI, pour les préparations au départ ...) qui pourraient permettre d'acquérir les bonnes pratiques
- Mise en place d'appui financier : recensement des financements existants, soutien aux initiatives coordonnées (qui évitent la dispersion de petites initiatives), soutien aux initiatives multi-acteurs correspondant aux critères de qualité, création d'une bourse au voyage notamment pour le départ de jeunes, prévision de ressources au niveau des Projets d'Avenir de la Région
- Valorisation du travail en réseau, à différentes échelles : en triangle (associations, collectivités, entreprises), au niveau régional (en mobilisant les acteurs spécialisés et utilisant leurs expériences positives), mais aussi national (vis-à-vis des autres réseaux) et international (en s'appuyant au Nord sur les expériences au Sud).

Annexe 2 : Synthèse du questionnaire bilan de l'Agora 2012



61 réponses au questionnaire

Votre organisation est-elle membre de Midi-Pyrénées coop'dev ?



Combien de représentants de votre organisation étaient présents ?

1 à 10 personnes par structure moyenne 3 personnes / exception participation du Crosi (31 personnes)

La date de l'évènement

La date a été choisie en cohérence avec la semaine de la solidarité internationale et le samedi pour permettre à tous de participer, **avez-vous trouvé ce choix pertinent ?**



Le lieu de l'évènement : L'avez-vous trouvé ?

Convivial	35	58%
facile d'accès	38	63%
adapté à l'évènement	52	87%
Autrer	2	3%

Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

La communication sur l'évènement : Comment avez-vous été informé(e) de l'organisation de l'Agora ?

par courriel	40	68%
par votre réseau	29	49%
par courrier	5	8%
autre	4	7%

Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

Avez-vous eu cette information suffisamment en amont ?



oui	57	95%
non	3	5%
autre	0	0%

Avez-vous fait circuler cette information ?



oui	52	87%
non	8	13%
autre	0	0%

Le contenu de la journée : Qu'avez-vous pensé du programme de la journée ?

très satisfaisant	22	37%
satisfaisant	34	57%
moyen	4	7%
inapproprié	0	0%
autre	0	0%

Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

Qu'avez-vous pensé du déroulé de la journée ?

très satisfaisant	19	33%
satisfaisant	34	59%
moyen	5	9%
inapproprié	0	0%
autre	0	0%

Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

Qu'avez-vous pensé des thématiques choisies ?

très satisfaisant	17	28%
satisfaisant	40	67%
moyen	3	5%
inapproprié	0	0%
autre	0	0%

Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

%.

Auriez-vous souhaité voir traitées d'autres thématiques ? lesquelles ?

Dans la communication: creuser les projets de MP Coopdév, coopération européenne, la mutualisation des moyens (humains, matériels, réseaux...) entre les acteurs de Midi Pyrénées Coop'dev'...

Avez-vous participé à un atelier ?



oui 48 **80%**
non 12 **20%**

Lequel ?

Communiquer sur la coopération et la solidarité internationales	8	13%
La formation des acteurs	6	10%
Collectivités et associations	14	23%
Entreprises et associations	11	18%
Education au développement	9	15%

Son contenu a-t-il répondu à vos attentes ?

très satisfaisant	9	19%
satisfaisant	21	44%
moyen	14	29%
inapproprié	1	2%
autre	10	21%

Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

Qu'avez-vous pensé des conférences ?

très satisfaisant	23	39%
satisfaisant	30	51%
moyen	6	10%
inintéressant	0	0%
autre	8	14%

Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

Si vous êtes membre de Midi-Pyrénées coop'dev', souhaitez-vous intégrer une des commissions déjà mises en place au sein de l'association ?

Commission organisation d'événements (dont l'Agora)	2	14%
Commission développement du réseau	7	50%
Commission communication	5	36%
Commission formation	2	14%

Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

Annexe 3 : Les membres de Midi-Pyrénées coop'dev' en 2012

Acteurs publics

- Agence de l'eau - Adour Garonne
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse
- Chambre Régionale d'Agriculture de Midi-Pyrénées
- CHU de Toulouse
- Communauté d'Agglomération Grand Cahors
- Communauté d'Agglomération du Sicoval
- Communauté de Communes des Vals et Plateaux des Monts de Lacaune
- Communauté de Communes des Véziaux d'Aure
- Mairie d'Auch
- Mairie de Goyrans, Mairie de Moissac
- Mairie de Mondonville, Région Midi-Pyrénées
- Sciences Po Toulouse
- Université de Toulouse PRES

Associations

- 09 Cameroun,
- Action contre la faim (ACF) Toulouse
- Action Santé Solidarité Aveyron (ASSA)
- Agir Abcd
- Agriculteurs Français et Développement International (AFDI)
- Amedischool
- Amitié Réciprocité Echanges avec la Mauritanie (AREMAU)
- Amitié Solidarité Maroc (ASMA)
- Arah
- ARMANIOC
- Artisans du Monde Toulouse
- Association de Coopération entre Acteurs du Développement (ACAD)
- Association Développement Education Nord-Sud (ADENS)
- Association pour le Développement de l'Education et de la Psychologie en Asie du Sud-Est (ADEPASE)
- Association Solidarité Internationale Ingénierie de Projets et de Recherche (ASIIPR)
- Association sud-ouest développement international agricole (ASODIA)
- ATOPIA
- Ballons Rouges
- CCFD Terre solidaire
- Centrafrique Initiatives ACI
- Centre d'information pour un développement solidaire (CIDES)
- Chemins du Vent
- Collectif des organisations de solidarité internationale issues des migrations de Midi-Pyrénées (COSIMIP)
- Collectif Haïti des associations de Midi-Pyrénées (CHAMP)
- Collectif régional des organisations de solidarité internationale (CROSI) Midi-Pyrénées
- Collectif Voyages Equitables Solidaires Midi-Pyrénées (CVESMP)
- Coopération Concept
- Cotravaux Midi-Pyrénées
- Darjanoub France
- Electriciens sans frontières
- Ethiopiens 65
- Face à la vie Bénin
- Fédération française des Clubs UNESCO
- France Solidarité
- Fraternité Dogon Aveyron
- GADD
- Grandir en Haïti
- Groupe d'Etude et de Recherche sur les Pays ACP (GRERA)
- Groupement des retraités éducateurs sans frontières (GREF) Midi-Pyrénées
- Humanlaya,
- Initiatives pour le Développement Durable
- Léo Lagrange Lot
- Ligue de l'enseignement Midi-Pyrénées (Union régionale)
- Mama Africa
- Mar-Lodj
- Mond'Echange
- Organisation internationale pour la Coopération et le Développement (OICD)
- Pompiers solidaires (PSID)
- Pour l'amour de l'Orient
- Relais France Fondation Max Cadet d'Haïti
- Réseau des volontaires de solidarité internationale (REVOSI)
- Rouergue-Pigüé
- SAVA-Toulouse
- Secours catholique
- Service international d'appui au développement (SIAD) Midi-Pyrénées
- Solhandi
- Tel-Llä
- Traversées africaines
- Via Brachy
- Via Sahel Toulouse
- Yenzuva Education et Santé

Entreprises

- Alternatives énergétiques
- Irrijardin SAS

www.mpcoopdev.org

Contact

Midi-Pyrénées coop'dev'
Hôtel de région
22 bd du Maréchal Juin
31406 Toulouse cedex 9
Tel : 05 62 24 04 82
Courriel : contact@mpcoopdev.org